







Le Baromètre Entreprises du secteur cadre de vie-technique présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du secteur. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



### PROGRESSION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises du secteur tend à s'accroître (+17 %). La valeur très importante du taux de rotation (23,5 %) laisse supposer d'importants mouvements dans les structures de petites tailles.

### Entreprises employées du secteur en 2020<sup>1</sup>

				
Entreprises employées	<b>9 083</b>	<b>377</b>	<b>9 460</b>	<b>100 341</b>
Évolution 2019-2020 (%)	19,2	- 18,6	17,0	- 3,0
Taux d'entrée (%)	33,2	11,0	31,9	14,1
Taux de sortie (%)	14,1	29,6	15,0	17,1
Taux de rotation (%)	23,7	20,3	23,5	15,6

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



**Entreprise employeuse** : entreprise du champ de l'OMPL sur la période 2009-2020. À partir de 2018 les organismes de formation ou professionnels sont comptés ce qui explique les différences par rapport aux années précédentes.

**Taux d'entrée** : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

**Taux de sortie** : nombre d'entreprises ne cotisant plus à OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

**Taux de rotation** : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employées.



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'experts  
en automobile

<sup>1</sup> : Depuis 2020, suite à la loi 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, le périmètre de l'OMPL est modifié. Il regroupe désormais 11 branches, toutes adhérentes à l'OPCO EP, au lieu de 13 précédemment.

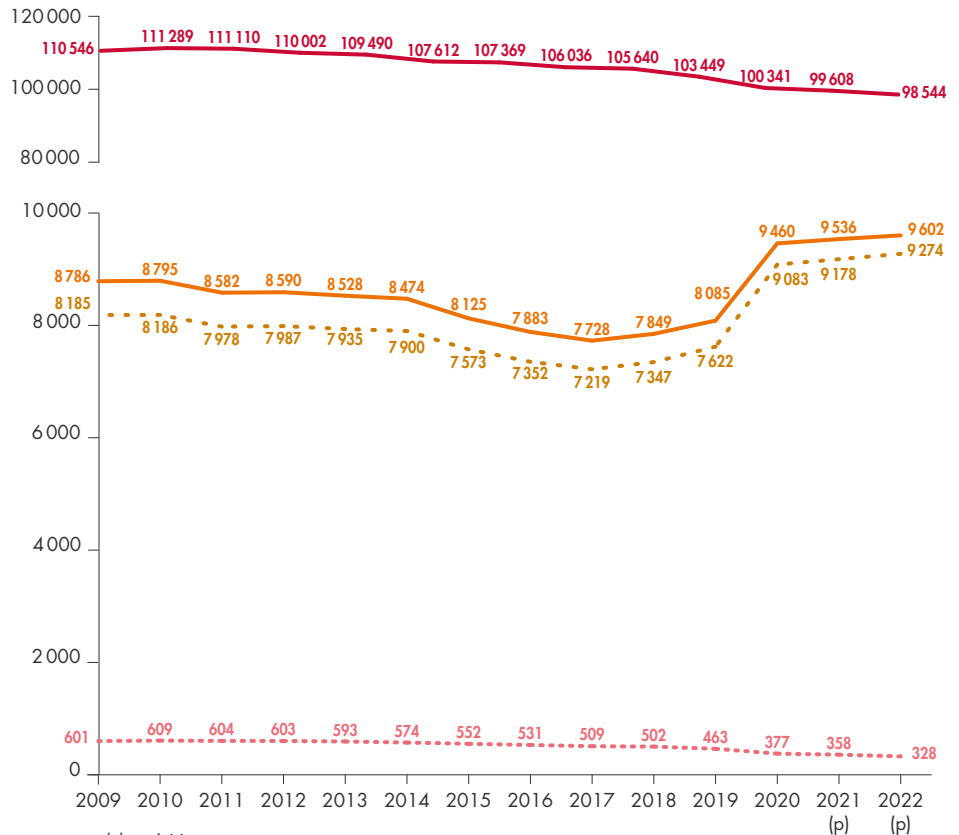


### PLUS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses du secteur a augmenté de 674 unités en raison, notamment, de la progression caractérisant les entreprises d'architecture (+ 898 entreprises).

La tendance a connu une inflexion en 2017.

### Évolution du nombre d'entreprises employeuses



(p) : prévision  
Champ : territoire métropolitain.



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



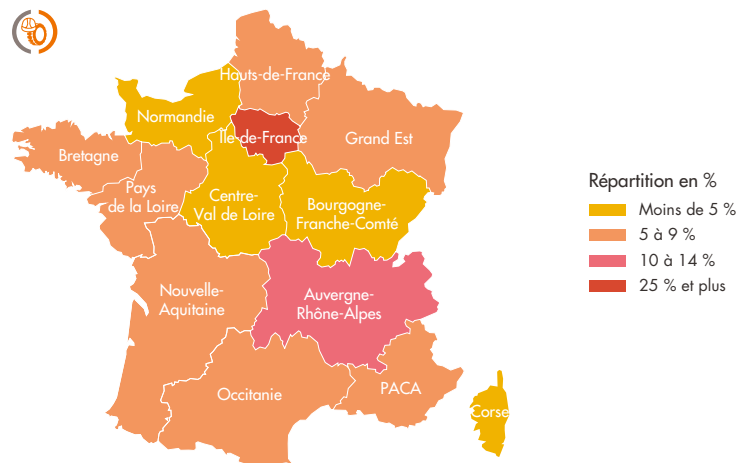
### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

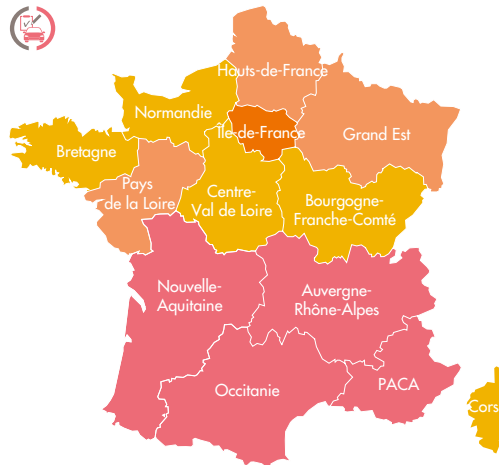
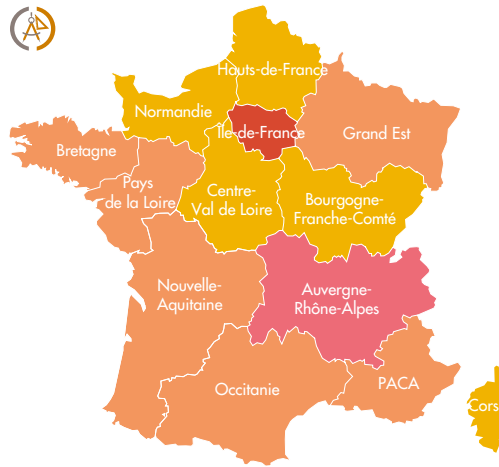
La concentration territoriale des entreprises du secteur varie fortement d'une région à l'autre. Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont :

- l'Île-de-France (28,4 %) ;
- l'Auvergne-Rhône-Alpes (13,5 %) ;
- la Nouvelle-Aquitaine (9,3 %).

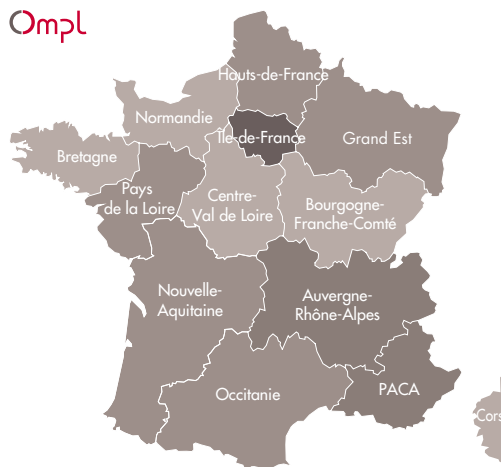
À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (0,8 %).

### Répartition régionale des entreprises employeuses (%)





**Ompl**



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.